



## **17<sup>ème</sup> CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE SAMBO**

**DATE :**

**Du 20 au 22 Mai 2023**

**LIEU :**

Complexe Sportif Mohammed V  
Casablanca, Maroc

**Coordonnées**

**Du Directeur du Championnat**

Mr. DALIL SKALLI

Mobiles : 00 212 667 81 27 72 / 00 212 661 14 49 69

Tél. Fax : 00 212 522 36 27 70

Tél. 00 212 661 85 38 49

**Email :** dalilskallimohamed@gmail.com / frmstj@gmail.com

**Du Directeur Technique National**

Mr. Mohammed ABEROUZ

Mobiles: 00 212 661 15 23 15 / 00 212 661 92 71 25

Email: maberouz.444@gmail.com/ m.aberouz@yahoo.fr / frmstj@gmail.com

Tél/fax : 00 212 522 36 27 70

Tél. 00 212 661 85 38 49

**Du Secrétariat de la Fédération**

Mme. Khadija ELMOUSTAID BILLAH

Mobiles : 00212 664 53 72 73 / 00212 662 28 65 28

Email : khadija.elmoustaid.billah@gmail.com/ frmstj@gmail.com

Tél/fax : 00 212 522 36 27 70

Tél. 00 212 661 85 38 49

Le comité d'organisation de  
**la Fédération Royale Marocaine de Sambo et Tai Jitsu**  
vous invite à participer au Championnat d'Afrique de Sambo.  
Ce Championnat sera organisé sous l'égide  
du Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports  
du Comité National Olympique Marocain  
de la Fédération Internationale de Sambo (FIAS)  
et de la Confédération Africaine de Sambo (C.A.S.)



**RÈGLEMENT**  
**17ème Championnat d'Afrique de SAMBO**  
**Sambo Sportif (M&W), Sambo Combat (M&W), Beach Sambo (M&W)**  
**Casablanca, Maroc**  
**20-22 Mai 2023**

-----

**1. Date et lieu :**

- 1.1. Les championnats se dérouleront du 20 au 22 Mai 2023 à Casablanca (Maroc).
- 1.2. Lieu de compétition : Complexe Sportif Mohammed V, Casablanca (Maroc).
- 1.3. Hébergement : Il y aura plusieurs hôtels pour les participants.

**2. Conditions de participation :**

- 2.1. Les Fédérations Nationales de Sambo affiliées à la Confédération Africaine de Sambo (C.A.S.) peuvent participer au Championnat d'Afrique de Sambo.
- 2.2. Dans chaque catégorie de poids pas plus d'un athlète de chaque pays est autorisé à participer.
- 2.3 Les inscriptions préliminaires avec le nombre de participants doivent être envoyées au Comité d'Organisation au plus tard le 15 Avril 2023 conformément à l'Annexe 1.
- 2.4 La Fédération Royale Marocaine de Sambo et Tai Jitsu fournira une assistance en matière de visa uniquement à ces délégations, qui enverront leurs demandes à temps conformément à l'Annexe 2 au plus tard le 15 Avril 2023.
- 2.5 Les demandes de réservation d'hébergement et de transfert doivent être soumises au Comité d'Organisation au plus tard le 15 Avril 2023, conformément à l'Annexe 3.
- 2.6 Les inscriptions finales avec tous les changements doivent être soumises au plus tard le 20 Avril 2023, conformément à l'Annexe 1.
- 2.7 L'inscription des athlètes doit être effectué dans le système électronique de la FIAS (FIAS Database) à l'adresse <https://fms.sambo.sport/login>. L'admission des athlètes aux compétitions se fera via le système. L'application préliminaire doit être soumise à la Database jusqu'au 20 Avril 2023. Les athlètes non-inscrits aux compétitions dans la Base de données de la FIAS, ne seront pas autorisés à participer au Championnat.



### **3. Spécifications techniques du Championnat :**

Ce championnat concerne les catégories séniors suivantes :

- Sambo Sportif (Hommes) - 58, -64, -71, -79, -88, -98, +98 Kg.
- Sambo Sportif (Femmes) - 59, -65, -72 Kg.
- Sambo Combat (Hommes) - 58, -64, -71, -79, -88, -98, +98 Kg.
- Sambo Combat (Femmes) - 59, -72 Kg.
- Beach Sambo (Hommes) - 58, -71, -88, +88 Kg.
- Beach Sambo (Femmes) - 59, -65, -72 Kg.

3.1. Les compétitions sont organisées conformément aux règles applicables du Sambo et aux règlements de la FIAS.

3.2 Chaque athlète doit passer un examen médical avant de quitter le pays pour le Championnat. Les résultats doivent être notés sur la fiche médicale de la FIAS.

3.3 Tous les participants, entraîneurs, arbitres et représentants doivent avoir une assurance médicale internationale personnelle. L'assurance sera vérifiée à la pesée. Sans assurance maladie, les athlètes ne seront pas autorisés à participer au Championnat.

3.4 Le Comité d'Organisation garantit le premier secours à tous les participants.

3.5 Les compétiteurs doivent se présenter en tenue réglementaire et licenciée de Sambo Sportif / Sambo Combat / Sambo Beach.

3.6 Selon le Règlement de compétitions de la FIAS en vigueur, tous les compétiteurs doivent apposer un dossard sur leurs kourtkas de sambo (pour les kourtkas rouges et bleues) indiquant le nom et le prénom (pas plus de 12 lettres) ainsi que le code du pays respectif. Les dossards doivent être arrangés par la Fédération Nationale de sambo concernée conformément aux spécifications de la FIAS. Les athlètes qui n'ont pas de dossard attaché ne seront pas autorisés aux combats.

3.7 Le classement par équipe est défini d'après les points du classement individuel.



3.8 Chaque délégation doit remettre au Comité d'Organisation 2 drapeaux de son pays (1x2 m) et l'enregistrement audio de l'hymne national (CD ou clé USB).

3.9 Tout retard par rapport à la confirmation d'inscription ou retard pour la pesée entraînera une disqualification.

#### **4. Conditions financières :**

4.1 La FIAS prendra en compte les demandes d'assistance officielles émanantes des Fédérations Nationales de Sambo adressées au Président de la FIAS Mr. Vasily SHESTAKOV et les considérera individuellement. Veuillez noter que les demandes officielles sur papier à en-tête de la Fédération Nationale doivent être envoyées à Mme. Sofia RYAZANOVA à l'adresse mail [ryazanova@sambo-fias.com](mailto:ryazanova@sambo-fias.com) au plus tard le 20 Avril 2023. Les demandes d'assistance envoyées après le 20 Avril 2023 ne seront pas acceptées.

4.2. Les frais de voyage au Maroc sont à la charge de la Fédération Nationale du pays participant.

4.3. Les frais d'hébergement sont :

❖ 100 Dollars par personne par jour en chambre double en demi-pension (Petit-Déjeuner et Diner).

❖ 150 Dollars par personne par jour en chambre single en demi-pension (Petit-Déjeuner et Diner).

4.4. En cas de réservation individuelle d'hébergement, chaque participant paiera des frais d'accréditation d'un montant de 150 Dollars au comité d'organisation. (L'hébergement, les repas, le transfert ne sont pas inclus dans ces frais).

4.5. Le paiement est effectué strictement en dollars américains.

4.6 Les frais de transfert aéroport-hôtel-aéroport ainsi que le transfert hôtel-complexe sportif-hôtel sont 20 Dollars par personne.

4.7 Les chefs des délégations doivent résoudre toutes les questions financières avec le Comité d'Organisation le jour de l'arrivée et remplir toutes les conditions d'accréditation.

4.8 La licence annuelle de la FIAS coûte 60 USD, qui comprend également une assurance sportive internationale pour certaines compétitions du calendrier de la FIAS 2023. Chaque



Fédération est responsable d'en informer à l'avance ses athlètes et ses officiels. Chaque participant ayant payé 60 USD de frais sera automatiquement inclus dans le programme d'assurance et obtiendra une assurance médicale sportive. Selon les règles du programme d'assurance, il n'est pas interdit d'avoir une autre assurance, mais le prix de la licence restera fixé à 60 USD. Tout autre membre de l'équipe (officiel), souhaitant également être inclus dans le programme d'assurance de la FIAS, peut le faire, en effectuant le paiement de 60 USD de frais.

Le paiement de la licence et l'assurance des participants aux compétitions doivent être effectués par les Fédérations Nationales de Sambo dont les équipes participent aux compétitions.

## **5. Contrôle Antidopage :**

5.1 Le contrôle antidopage sera effectué par l'agence antidopage officielle ou le fournisseur de prélèvement d'échantillons reconnus par l'AMA. La sélection des athlètes pour les tests se déroulera conformément aux dispositions antidopage de la FIAS 2021 contenues dans le Code antidopage 2021 de l'AMA.

Après la réception de la notification jusqu'à l'arrivée au point de contrôle antidopage, les athlètes sélectionnés seront toujours accompagnés du représentant officiel de l'organisation (chaperone). L'athlète sélectionné a le droit d'être accompagné d'un représentant qui l'aide avec la traduction. La langue officielle lors du contrôle antidopage est l'anglais. Si le Comité d'Organisation ne fournit pas d'accréditation avec la photo aux participants, l'athlète sélectionné devra fournir un passeport ou une pièce d'identité au contrôle de dopage. Tous les athlètes doivent planifier à l'avance la date et l'heure de leur départ des compétitions en tenant compte du fait que tout athlète pourrait être choisi pour le contrôle antidopage.

## **6. Remise de médailles et cérémonies officielles**

6.1 Les médaillés recevront des médailles et des diplômes.

6.2 Les compétiteurs participent aux cérémonies officielles du Championnat en tenue rouge.

6.3 Pour honorer les champions, l'hymne national sera interprété et le drapeau national sera levé.

6.4 Quatre médailles seront consacrées à chaque catégorie.

6.5 Dans le cadre de la promotion du Sambo Africain, pour toutes les catégories et disciplines (hommes et femmes, Sambo sportif et Sambo Combat), un podium ne sera possible que dans le cas où plusieurs nationalités (au moins trois) présentent des combattants.

6.6 Les représentants officiels des Fédérations Nationales seront admis dans la zone VIP avec la tenue de ville (officielle), l'admission en tenue de sport sera interdite.



## 7. Confirmation de participation :

Prière d'adresser votre confirmation de participation au plus tard le **15 Avril 2023** à la :

« **Fédération Royale Marocaine de Sambo et Tai Jitsu** »

**Zone 04, Accès 06-08, Complexe Sportif Mohamed V, Casablanca, MAROC**

**Tel. / Fax: 00 212 522 36 27 70**

**Mobiles : 00 212 661 14 49 69 / 00 212 667 81 27 72.**

**Mobiles : 00 212 661 15 23 15 / 00 212 661 92 71 25.**

**Mobiles : 00 212 664 53 72 73 / 00 212 662 28 65 28.**

**E-mail : frfstj@gmail.com**

Dans l'attente de vous voir à Casablanca, Veuillez agréer, nos salutations sportives les plus distinguées.

**LE PRESIDENT  
DE LA CONFEDERATION AFRICAINE  
DE SAMBO**

**MR. DALIL SKALLI**

  


**LE PRESIDENT  
DE LA FEDERATION ROYALE MAROCAINE  
DE SAMBO ET TAI JITSU**

**MR. DALIL SKALLI**

  




## PROGRAMME

<b>Jeudi 18 Mai 2023</b>	
Check in et accréditation (.....)	
<b>Vendredi 19 Mai 2023</b>	
<b>09h30-12h00</b>	Congrès de la C.A.S. (.....)
<b>14h00-17h00</b>	Réunion des arbitres (.....)
<b>17h00-18h00</b>	Réunion Technique (.....)
<b>18h00 - 19h00</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle Médical (.....)</li> <li>- Pesée et tirage au sort des catégories suivantes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Femmes : 59, 72 Kg (Sambo Sportif).</li> <li>• Femmes : 59 Kg (Sambo Combat).</li> <li>• Hommes : 58, 71, 88, 98+ Kg (Sambo Sportif).</li> <li>• Hommes : 64, 79, 98 Kg (Sambo Combat)</li> </ul> </li> </ul>
<b>Samedi 20 Mai 2023</b>	
<b>10h00 - 14h00</b>	Eliminatoires <ul style="list-style-type: none"> <li>• Femmes : 59, 72 Kg (Sambo Sportif).</li> <li>• Femmes : 59 Kg (Sambo Combat).</li> <li>• Hommes : 58, 71, 88, 98+ Kg (Sambo Sportif)</li> <li>• Hommes : 64, 79, 98 Kg (Sambo Combat)</li> </ul>
<b>15h00- 16h00</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contrôle Médical (.....)</li> <li>• Pesée et tirage au sort des catégories suivantes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Femmes : 65 Kg (Sambo Sportif).</li> <li>• Femmes : 72 Kg (Sambo Combat).</li> <li>• Hommes : 64, 79, 98 Kg (Sambo Sportif)</li> <li>• Hommes : 58, 71, 88, 98+ Kg (Sambo Combat)</li> </ul> </li> </ul>
<b>17h00 - 17h45</b>	La Cérémonie d'ouverture
<b>18h00</b>	Les Finales
<b>Dimanche 21 Mai 2023</b>	
<b>10h00 - 14h00</b>	Eliminatoires : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Femmes : 65 Kg (Sambo Sportif).</li> <li>• Femmes : 72 Kg (Sambo Combat).</li> <li>• Hommes : 64, 79, 98 Kg (Sambo Sportif)</li> <li>• Hommes : 58, 71, 88, 98+ Kg (Sambo Combat)</li> </ul>
<b>16h30 - 18h00</b>	Les Finales
<b>18h30-19h00</b>	La Cérémonie de clôture
<b>Lundi 22 Mai 2023</b>	
<b>10h00 - 14h00</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Beach Sambo (Hommes) : 58, 71, 88, 88+ Kg</li> <li>• Beach Sambo (Femmes) : - 59, -65, -72 Kg</li> </ul>
<b>Lundi 22 Mai 2023 et Mardi 23 Mai 2023</b>	
<b>Départ des délégations</b>	